



## CONSEQUENCES ECONOMIQUES EVENTUELLES DES EVENEMENTS DU 11 SEPTEMBRE 2001

### Eléments d'appréciation pour la Méditerranée

#### RÉSUMÉ ANALYTIQUE

#### INTRODUCTION

#### QUESTION I- CONTEXTE ÉCONOMIQUE DU 11 SEPTEMBRE

#### QUESTION II- CANAUX DE TRANSMISSION

Impact direct des attentats

Confiance des ménages et climat des affaires

Réaction des marchés financiers

Comportements des marchés des produits de base

#### QUESTION III- IMPACT PAR PAYS

Pays les plus affectés

Pays aux perspectives plus incertaines

Pays *au-delà* du choc *direct*

#### QUESTION IV- ENJEU DE LA CROISSANCE ET RÔLE EURO-MEDITERRANÉEN

Enjeu : la question centrale de la croissance et de l'investissement

Rôle euro-méditerranéen

### RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Dans le climat d'incertitudes qui domine « l'après - 11 Septembre 2001 », la priorité absolue donnée à la sécurité et à la lutte contre le terrorisme semble avoir durablement bousculé l'agenda international. Dans un tel contexte, les questions *non économiques* sont certes prioritaires, mais leur impact économique *potentiel* est considérable. C'est pourquoi, la Conférence ministérielle euro-méditerranéenne des 5-6 Novembre 2001 a suscité la présente évaluation des « conséquences économiques éventuelles des événements du 11 septembre 2001 »<sup>1</sup> sur les pays méditerranéens membres du processus de Barcelone.<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Le paragraphe 17 des conclusions de la présidence précise que « Les Ministres sont convenus que, dans le cadre du dialogue économique renforcé, une évaluation devrait être faite des conséquences économiques éventuelles des événements du 11 septembre ».

<sup>2</sup> A savoir, les trois pays méditerranéens candidats à l'adhésion à l'Union européenne (Turquie, Chypre et Malte) ; les trois pays du Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie) ; les cinq du Machrek (Égypte, Jordanie, Liban, Syrie Territoires palestiniens) et Israël.



Six mois plus tard, que peut-on dire ? Les intérêts des pays méditerranéens sont-ils durablement affectés ? Pour éclaircir cette question, la présente évaluation s'efforce *en premier lieu* de caractériser le *contexte économique* dans lequel le choc du 11 Septembre 2001 s'est produit : la récession mondiale de 2001 et, par ailleurs, le déficit de croissance dans la région méditerranéenne. Aussi importants qu'ils soient, le choc et l'instabilité liés aux événements du 11 septembre ne suffisent pas à expliquer toutes les difficultés présentes des économies de la Méditerranée, mais en augmentent la gravité.

En *second lieu*, l'évaluation souligne les *principaux effets* économiques du 11 septembre, en distinguant tout d'abord les effets immédiats ou à *court terme*, a priori temporaires, des effets plus durables ou à *long terme*. Les effets à court terme peuvent être *directs* (ex. la baisse des recettes touristiques) ou *indirects* (ex. un tassement des exportations ou un accès plus limité aux marchés financiers). Les effets *plus durables* sont ceux de nature à affecter le potentiel de croissance des pays concernés. Ceux-ci peuvent provenir de facteurs divers (ex. une aversion accrue pour le risque liée à une augmentation générale de l'incertitude ; des dommages causés à l'image de certains pays de la région ; des dépenses militaires ou liées à la sécurité accrues). *Que peut-on en dire à ce stade ?* Les effets *transitoires* n'ont pas été aussi prononcés qu'on avait pu le craindre immédiatement après le 11 septembre. Ils sont déjà, pour partie, résorbés, en particulier du fait du caractère temporaire de la récession aux Etats-Unis et en Europe. En revanche, les *effets à plus long terme*, sur le potentiel de croissance sont impossibles à quantifier. Ceux-ci risquent de se prolonger et de détériorer les perspectives de croissance, surtout si les flux d'investissement étranger à destination de la région régressaient durablement. Cela semble renforcer le besoin de conduire des politiques plus réformistes pour retrouver une croissance plus élevée.

En *troisième lieu*, l'examen de la situation des pays pris individuellement met en évidence des effets qui *diffèrent sensiblement* entre eux. Six mois après les événements, trois situations semblent se dégager : les pays initialement très *affectés* (Turquie et Egypte) ; ceux pour lesquels le jugement est beaucoup plus *incertain* (principalement les pays du Machrek et Israël) en raison des effets *a priori* modestes du 11 septembre 2001 par comparaison aux conséquences de la violence qui se développe au Moyen-Orient ; et enfin, ceux pour lesquels l'essentiel du choc *immédiat* ou *direct* est *absorbé* (essentiellement les pays du Maghreb).

En *quatrième lieu*, quels *enseignements* se dégagent de ces événements ? Le partenariat peut-il y jouer un *rôle utile* ? Les événements du 11 septembre servent de *révélateur* aux enjeux de la région et représentent une occasion unique de focaliser l'attention sur les vraies questions, celles-là mêmes que les politiques qui ont suivi la guerre du Golfe, de nature essentiellement financière, ont très peu soulagé. A savoir, l'insuffisance chronique de la croissance avec ses corollaires que sont le chômage et la pauvreté. A l'époque en effet, il s'agissait surtout de régler les problèmes financiers



liés à l'endettement massif de la région. Il convient désormais de s'atteler à ce *problème fondamental* de l'insuffisance chronique de la croissance dans la région. D'où la recommandation faite ici de nouer un dialogue actif sur les politiques pour appuyer des stratégies visant la croissance, l'investissement et l'emploi.

Le rétablissement du climat pour l'*investissement productif*, y compris l'investissement direct étranger, en est le lieu de passage obligé. Ce sera d'ailleurs le véritable test de la résorption du choc du 11 septembre 2001. Ce aspect est crucial, car il ne peut y avoir de solution réelle aux difficultés économiques et sociales de la région sans reprise durable de la croissance économique, laquelle suppose des investissements productifs plus élevés et l'émergence d'un secteur privé dynamique.

Le document s'interroge alors sur les moyens d'influencer les anticipations pour rétablir ce climat de confiance. Il se demande si les Accords d'association et la *zone de prospérité partagée* qu'ils visent à construire ont quelque chose de spécifique à dire sur le sujet. Dans une région de plus en plus marquée par l'instabilité et l'insécurité, les *Accords d'association* doivent devenir un facteur majeur de stabilité et donner à la région une vision de son avenir. Ainsi, la vocation première des Accords comme « facilitateurs » des réformes et « réducteurs » des risques pour la transition n'est jamais apparue aussi clairement. Le processus doit être *valorisé et accéléré* si l'on veut mettre les Accords au service de leur véritable objectif, à savoir, la croissance économique et l'emploi, et ainsi contribuer à lutter contre la montée du chômage et l'extension de la pauvreté. Pour conclure, il est proposé de mettre le volet économique euro-méditerranéen davantage au service d'une réelle *stratégie de croissance et d'emploi*. Cette stratégie est à construire sur *cinq piliers complémentaires* : des politiques économiques saines, un processus de transition davantage ciblé ; une intégration régionale accrue ; une attention plus grande au financement de la transition et un dialogue actif sur les politiques avec tous les partenaires concernés.



## INTRODUCTION

Les conséquences du nouveau contexte international, changeant et instable, sont difficiles à apprécier. En *premier lieu*, l'effet *spécifique* du 11 septembre n'est pas facile à dissocier d'autres facteurs. S'y mêlent de multiples influences comme le ralentissement de la croissance mondiale en 2001, la détérioration de la situation politique au Moyen-Orient, sans parler de l'état général de l'économie des pays méditerranéens qui était plus ou moins bon. En *second lieu*, avec le faible recul temporel dont on dispose, peu de travaux spécifiques sur le sujet sont disponibles et les données statistiques sont encore parcellaires. Ainsi, à ce stade, nous ne disposons pas d'éléments quantitatifs éclairant définitivement les effets du 11 septembre 2001 sur les pays méditerranéens. En *troisième lieu*, le facteur « instabilité-insécurité », qui a considérablement augmenté avec les événements du 11 septembre, semble avoir occasionné une perte de repères, compliquant l'action des gouvernements mais aussi l'analyse des événements.

Les développements qui suivent reprennent la distinction faite par le Fonds Monétaire International entre *les effets à court terme et les effets à long terme* dans son examen de l'impact économique des événements du 11 septembre sur l'économie mondiale<sup>3</sup>. Les *effets à long terme* sont de nature à réduire le potentiel de croissance des économies, suite au relèvement des coûts de transaction consécutifs à une multiplicité de facteurs (délais plus longs, primes de risque plus élevées ; dépenses militaires et de sécurité accrues, aversion pour le risque renforcée ; tendance au retrait de la globalisation). Ces effets à long terme sont impossibles à évaluer ; seuls certains aspects seront évoqués lorsqu'ils apparaissent plus particulièrement pertinents. Pour les *effets à court terme*, les services du FMI distinguent divers canaux, variables d'un pays à l'autre, par lesquels se transmettent l'impact des événements du 11 septembre sur la situation macro-économique d'ensemble. Il s'agit, tout d'abord, de *l'interruption de certaines activités* qui a suivi directement les attentats (ex. transport aérien et tourisme) puis d'une chute générale de la *confiance* des ménages et des opérateurs économiques. Très sensibles aussi à la perception du risque, les *marchés financiers* ont fortement réagi. Enfin, les *marchés des produits de base*, marchés pétroliers, principalement, ont réagi, mais dans une moindre mesure.

Après une présentation simplifiée de ces canaux de transmission et de leur impact potentiel, ces canaux seront appliqués aux pays méditerranéens. Au préalable, le contexte économique international et régional, mérite d'être évoqué.

---

<sup>3</sup> World Economic Outlook, IMF, December 2001, Chapter 2, p. 14-30



## QUESTION I- CONTEXTE ECONOMIQUE DU 11 SEPTEMBRE

Les développements suivants visent à caractériser brièvement le contexte économique existant au moment du choc du 11 septembre 2001. L'accent est mis sur deux dimensions : la récession mondiale de 2001 et le déficit chronique de croissance dans la région méditerranéenne. Pour réels qu'il soient, le choc et l'instabilité liés aux événements du 11 septembre ne suffisent pas à expliquer toutes les difficultés présentes des économies de la Méditerranée. Ils en augmentent la gravité en raison d'un contexte économique et social détérioré, observable bien avant le 11 septembre 2001.

### 1. RÉCESSION MONDIALE

Le choc du 11 septembre s'est inscrit dans un cycle de ralentissement prononcé de la croissance américaine et européenne qu'il est venu à son tour amplifier. Amorcé dans le milieu de l'année 2000 aux Etats-Unis, ce repli atteint la plupart des régions du monde à la mi-2001. Comme en témoigne le tableau 1, la croissance du produit intérieur brut aux Etats-Unis, qui dépassait légèrement 4% en 1999 et 2000, a chuté à 0.9% en 2001. La chute pour l'Europe a été moindre, mais néanmoins très sévère, de 3.3% en 2000 à 1.7% l'année suivante. Bien plus spectaculaire encore est l'arrêt net des échanges mondiaux en 2001, après une croissance de 11.3% en 2000. Les marchés financiers, perturbés par la chute brutale des cours d'actions entamée dans le courant 2000, notamment dans les secteurs des nouvelles technologies, et par le ralentissement brutal de l'activité » aux Etats-Unis, réagissent par une recherche de placements sûrs (« flight to quality ») en accroissant les différentiels de taux selon les emprunteurs. Pour les pays émergents qui présentent les risques les plus élevés, ceci occasionne des coûts accrus, voire un refus d'accès. S'y ajoutent un certain relèvement des coûts de transactions en matière de fret et d'assurance. Ce ralentissement s'accompagne de prix pétroliers qui baissent de 15% en moyenne (le prix du baril se situe en moyenne à 28.2\$ en 2000 contre 24.3\$ en 2002). Les produits de base hors pétrole régressent dans une moindre mesure (-5.5%). Ceci dit, si la reprise de la croissance observée dès la fin de 2001 aux Etats-Unis et en Europe se confirme, l'année 2002 devrait être plus dynamique que les prévisions du tableau 1, au point que la récession de 2001 serait déjà « gommée ».

**Tableau 1- Environnement international**

(Source : Commission européenne, 2002)

Taux de % réel	1999	2000	2001	2002*
PIB Etats-Unis	4.1	4.2	0.9	0.5
PIB Europe (15)	2.6	3.3	1.7	1.4
PIB Monde	3.7	4.4	2.2	2.2
Commerce monde	7.4	11.3	0.9	1.8



## 2. Vulnérabilité régionale

Si, pour les pays méditerranéens, la plupart des déséquilibres macro-économique encore très marqués au début des années 1990 ont été largement absorbés, (en matière d'inflation, de déficits des paiements courants, et de niveau d'endettement externe non viables), les performances économiques sont restées néanmoins modestes, comme l'indique le tableau 2. Ceci résulte de la combinaison de réformes économiques parfois inachevées et de *policy mix* non optimaux, y compris sur le plan monétaire. Cette faiblesse de la croissance a même été le trait saillant de l'ensemble de la décennie. En effet, de 1990 à 2000, la croissance économique s'est élevée en moyenne à 2.3% pour le Maghreb et 2.0% pour le Machrek. Face à une croissance démographique de 2.0% et de 3.6% respectivement, le revenu par tête a ainsi progressé en moyenne de 0.3% par an pour le Maghreb et régressé de 1.6% par an pour le Machrek. Les taux de chômage ont été supérieurs à 18% dans le premier cas et à 16% dans le second au cours de la période.

**Tableau 2- Evolution du Produit intérieur brut, IMF, 2002**

	Average 1990-95	Average 1995-00	2000	2001
		Israël et Turquie 1999		
		(Annual percent change)		
Algeria	0,3	3,2	2,4	3,5
Morocco	1,6	1,7	0,8	6,1
Tunisia	4,4	5,1	4,7	5,2
<b>Maghreb</b>	1,0	2,8	2,7	3,9
Egypt	2,7	5,3	5,1	3,3
Jordan	7,0	3,6	3,9	3,9
Lebanon	8,5	3,1	0,0	1,3
Syria	7,3	3,3	2,5	3,5
<b>Mashreq</b>	4,1	4,7	4,2	3,2
Turquie		- 6,1	6,1	-8,5
Israël		2,6	6,4	0,5

## QUESTION II- CANAUX DE TRANSMISSION DU CHOC DU 11 SEPTEMBRE À L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

### 3. Impact direct des attentats du 11 septembre

Les *effets immédiats* se sont fait sentir sur les activités directement affectées que sont le secteur du tourisme, les transports ainsi que les revenus de transferts des travailleurs migrants. Leur impact global sur l'activité économique globale est faible néanmoins et déjà largement résorbé grâce à la reprise de la croissance aux Etats-Unis et en Europe. Deux secteurs méritent une attention particulière : le tourisme et les transports aériens.



- *Tourisme.* C'est en raison du rôle considérable du tourisme pour beaucoup d'entre eux que les pays méditerranéens ont été affectés par la régression de l'activité touristique qui a suivi les événements du 11 septembre (le tourisme représente jusqu'à 25% des recettes en devise et 10% de l'emploi direct et induit pour un pays comme l'Egypte). Trois pays (Turquie, Egypte et Israël) semblent avoir perdu le plus des recettes touristiques en 2001. Israël, le Liban et la Jordanie sont sans doute des destinations davantage affectés en raison de la violence régionale et non des événements du 11 septembre 2001. Sinon, pour bien des destinations, une certaine reprise s'est déjà produite. Dans plusieurs pays, des nationaux ont pris le relais des étrangers suite à des politiques de prix attractifs. La Turquie, et surtout Chypre et Malte, la Tunisie et le Maroc semblent avoir retrouvé l'essentiel de leur clientèle étrangère. La force de cette reprise, variable selon les pays, ainsi que les bons résultats du début de l'année 2001 a permis, comme l'indique le tableau suivant, une progression des recettes en 2001 pour certains pays (Tunisie et Maroc). Toutefois, et surtout en raison des incertitudes qui caractérisent le Moyen-Orient, beaucoup d'observateurs considèrent que les revenus de ce secteur vont rester volatiles à moyen terme et seront sujets à des facteurs en dehors du contrôle des autorités nationales.

**Tableau 3 - TOURISM RECEIPTS AND WORKERS'REMITTANCES**  
(in million of US\$)

	<u>1999</u>	<u>2000</u>	<u>2001</u>
<b>TUNISIA</b>			
Tourism receipts	1641.3	1528.5	1628.5
Workers' remittances	858.3	796.0	851.5
<b>MOROCCO</b>			
Tourism receipts	1949.3	2013.2	2460.1
Workers' remittances	1938.1	2161.0	3199.4
<b>JORDAN</b>			
Tourism receipts	796	723	700
Workers' remittances	1664	1845	2011
<b>EGYPT*</b>			
Tourism receipts	3200	4300	4320
Workers' remittances	3800	3700	2970

\*) Fiscal years July-June  
Source: IMF

- *Transport.* Au-delà du tourisme, le secteur des *transports*, aériens principalement, a beaucoup souffert du ralentissement d'activité et du renchérissement des coûts qui a suivi les 11 septembre 2001. De ce fait, les difficultés parfois sérieuses que connaissaient déjà plusieurs compagnies aériennes au sein de la région ont conduit à des plans de sauvetage ou à d'importantes restructurations, ou à des retards dans la mise en place des programmes de privatisation.
- *Transferts des migrants.* Parmi les conséquences possibles des événements du 11 septembre, un accent a souvent été mis sur les revenus de transferts des travailleurs migrants. Ces derniers seraient réduits du fait conjugué de la baisse d'activité



économique mondiale, de la faiblesse des prix pétroliers, voire d'un moins bon accueil éventuel des migrants arabes dans les pays d'immigration. L'enjeu économique est considérable : comme l'indique le tableau 2, les recettes de transfert représentent des masses financières très élevées, qui pour certains pays dépassent les recettes pourtant très importantes du tourisme. Rapportés au PIB, ces recettes représentent (moyenne 1998-2000) : 4.2% du PIB de l'Égypte ; 5.7% du PIB pour le Maroc, 4.1% pour la Tunisie et 20.7% pour la Jordanie. *Que constate en 2001 par rapport à 2000 ?* Certes, on ne peut facilement distinguer ce qui résulte de la récession économique, des événements du 11 septembre, voire de l'évolution des taux de change. On constate quand même - tableau 2 - une progression de 7% pour la Tunisie ; de 48% pour le Maroc (comprend la conversion en des soldes en devises européennes suite à l'introduction de l'euro) et de 9% pour la Jordanie. Seuls les transferts égyptiens régressent, de 20%. Cette baisse est très significative, mais due en bonne partie à la détérioration du rapport de change entre la livre égyptienne et le \$.

#### 4. Altération de la confiance

La perception du risque et de l'incertitude est un vecteur important de transmission des chocs exogènes. De part sa nature, un événement tel que les attentats du 11 septembre a alimenté fortement les craintes des ménages et des industriels (les réactions spécifiques des marchés financiers feront l'objet du point 4). Ses mécanismes et ses effets sont bien connus : le report ou l'annulation des décisions d'achat et d'investissement réduisent la demande globale. A son tour, cette réduction déprime l'activité économique. Toutefois, la mesure de l'impact sur la situation macro-économique est particulièrement complexe. En attendant, le recours aux indicateurs de confiance et au climat des affaires sont éclairants. *Qu'apprend-on ?*

- *Indicateurs de confiance.* Liée aux cycles économiques, la confiance se trouvait déjà dans une tendance à la baisse en septembre 2001, qu'il s'agisse des indices des ménages ou des industriels. Ceci dit, les attaques du 11 septembre l'ont affectée bien plus que tous les autres chocs majeurs qui se sont produits depuis 1985. Leur effet est même équivalent à l'invasion du Koweït par l'Irak en août 1990. Ceci s'applique aux Etats-Unis, comme au reste du monde, ou du moins à l'Europe : les indices de confiance des industriels ont réagi très fortement aux événements du 11 septembre 2001, tandis que ceux relatifs aux consommateurs ont été affectés dans une moindre mesure. Les effets sur le niveau global d'activité économique aux Etats-Unis demeurent modestes puisque l'on donne des ordres de grandeur une régression d'un demi-point de PIB, réduction qui pourrait bien être compensée par d'autres facteurs.
- *Pays de la Méditerranée.* Sans disposer pour les pays méditerranéens de mesures équivalentes au climat de confiance, on peut estimer toutefois que les ménages ont constitué une épargne de précaution et sensiblement diminué leur consommation, ce qui a du encore réduire la faible croissance qui caractérise la région. On peut



s'attendre aussi à ce que les investisseurs ont été affectés par la détérioration du climat des affaires consécutive aux attentats du 11 septembre 2001 et, bien davantage encore, par la détérioration de la situation politique qui caractérise si fortement le Moyen-Orient. Sans pouvoir en donner de mesures précises, ce climat d'insécurité oblige à réfléchir à la question de l'investissement, surtout étranger.

- *Investissement direct étranger (IDE)*

*Investissement global.* Comme le précise encore le *Global Financial Stability Report* de mars 2002 du FMI, l'investissement direct étranger global a régressé de 42% en 2001 pour s'établir à 760 milliards de \$, accompagné d'une baisse de 45% pour l'investissement lié aux fusions et acquisitions transfrontalières.

*Pays émergents.* Malgré la baisse du niveau mondial d'investissement étranger direct, les flux nets investis dans les pays émergents sont restés stables en 2001, de l'ordre de 163 milliards de \$. Le rapport du FMI précise par ailleurs que, reflétant un trait continu, l'investissement à destination des marchés émergents, qui incluent la Turquie et le Maroc, est demeuré extrêmement concentré. Dix pays absorbent en effet 70% des flux nets au profit des marchés émergents, la Chine, le Brésil et le Mexique à eux seuls en absorbent la moitié. Dans le futur, les flux nets d'investissement étranger vers les marchés émergents devraient régresser : les activités de fusion et acquisition mentionnées ne devraient reprendre que lentement sur le plan mondial, et le coût élevé de l'*equity capital* (fonds propres) dans les marchés émergents handicape les flux d'investissement liés aux privatisations.

*Pays méditerranéens.* La question de l'investissement est cruciale dans ces pays, car domestique ou étranger, l'investissement constitue un facteur déterminant de la vigueur de la croissance, avec de fortes incidences sur l'emploi et la pauvreté. De plus, la transition économique impose des investissements soutenus, particulièrement au moment où la mise à niveau des économies s'avère indispensable, suite à l'ouverture effective à la concurrence en provenance de l'Europe et au besoin parallèle d'une meilleure intégration à l'économie mondiale.

*Niveaux d'investissement faibles.* Face à de tels besoins, *que constate-t-on ?* Deux traits caractérisent la situation de l'investissement étranger en Méditerranée : sa faiblesse, car la région attire *la plus faible fraction* de l'investissement mondial (1-1.5%), même après l'Afrique sub-saharienne, et son manque de *dynamisme*. C'est ce qu'illustre la comparaison suivante de la Banque mondiale entre quatre pays méditerranéens (Égypte, Jordanie, Maroc, Tunisie) et trois pays d'accession (Hongrie, Pologne et République Tchèque) : si le poids de l'investissement étranger a triplé au cours de la décennie écoulée pour les seconds (passant de 2% à 6% du PIB), elle a moins que doublé dans le cas des autres (de 1.5% à de 2.5% du PIB). Par ailleurs, la situation de l'investissement étranger en Turquie est également peu favorable, de l'ordre de 1% de PIB, soit le niveau le plus bas de l'OCDE, tandis que les chiffres élevés connus par Israël depuis le milieu des années 1990 ont sensiblement régressé depuis. Cette situation met en relief le rôle central potentiel des Accords d'association euro-méditerranéens pour remédier, en partie, à cette situation.



*Politiques de privatisation.* Source majeure d'attrait de l'investissement étranger dans la région, les politiques de privatisation constituent un instrument précieux de désengagement de l'Etat de la sphère économique et jouent un rôle clé dans la réduction de l'endettement public. Voire même, ce qui est en revanche très critiquable, dans la réalisation des équilibres budgétaires courants. Au cours des années 2000-2001, les recettes de privatisation ont représenté fréquemment de 2 à 3% de PIB, voire 5% de PIB pour certains pays, notamment au Maghreb, ce qui est considérable mais très lié au secteur particulier des télécommunications et du téléphone fixe et mobile. En effet, les difficultés que connaissent les pays émergents en matière de privatisation concernent aussi les pays méditerranéens. Le premier secteur affecté par les événements du 11 septembre 2001 serait le *transport aérien*. Les difficultés parfois sérieuses que connaissent déjà diverses compagnies aériennes pourraient compliquer la privatisation des compagnies nationales prévue par divers pays méditerranéens (Turkish Airlines, Middle East Airlines du Liban, Royal Jordanian Airlines, Tunisair, Royal Air Maroc et Air Algérie), parfois prévue de longue date. Les autres secteurs d'activité, en cours de privatisation ou dont la privatisation est prévue à plus long terme, devraient moins ressentir l'impact des événements du 11 septembre 2001. En effet, pour le secteur *des télécommunications*, les pertes attendues résultent de la situation générale déprimée du secteur sur le plan mondial. Pour le secteur *pétrolier*, soit le marché est déjà ouvert (Algérie) ou sinon, se posent des problèmes d'ouverture au capital étranger (Syrie). Tout le domaine des services publics (eau, gaz, électricité) représente aussi des enjeux considérables mais qui ne sont pas liés à des problèmes conjoncturels, sauf si se développait une méfiance durable des investisseurs à l'encontre de la région.

## 5. Réaction des marchés financiers

Les marchés financiers représentent traditionnellement une source précieuse d'informations sur la perception du futur par les investisseurs, perception qui à la fois reflète et influence les perspectives économiques. D'où, la définition d'indicateurs d'*aversion* ou d'*appétit* pour le risque qui mesurent les réactions possibles des investisseurs. *Quels sont les principaux enseignements* des six mois écoulés depuis le 11 septembre 2001 ? Comme le précise le *Global Financial Stability Report* de mars 2002 du FMI, les événements ont provoqué une forte secousse initiale, suivie d'une reprise très vive. Cette dernière pose toutefois de nouveaux risques pour les pays émergents, et, vraisemblablement, pour les pays méditerranéens.

- *réaction forte.* Gagnés par l'incertitude et la faiblesse des marchés boursiers et affectés par le ralentissement de l'activité économique mondiale, les marchés financiers ont vivement réagi aux événements. Les cours des actions ont sensiblement régressé ; les différentiels de taux (*spreads*) ainsi que les écarts de rendement se sont accrus. Suite à la recherche de placements moins risqués, les volumes des transactions se sont multipliés. Pour finir, représentant les placements



- les plus risqués, les marchés émergents ont connu une forte détérioration de leur accès aux marchés internationaux;
- *reprise très forte.* les marchés financiers ont pu finir l'année 2001 sur une note positive : les marchés des valeurs mobilières ont bien récupéré les bas niveaux de septembre 2001 et les marchés obligataires ont vu les écarts de taux revenir à des niveaux plus normaux. Le tout a reçu une impulsion positive de la reprise de la croissance mondiale qui s'est à présent dessinée, accompagnée par le rétablissement des profits des entreprises. La force et la rapidité de la reprise au cours du quatrième trimestre 2001 seraient sérieusement mises à l'épreuve si la reprise économique se révélait moins vive que prévu. Cela dit, les marchés financiers ont démontré une capacité d'adaptation d'autant plus remarquable que d'autres événements ont secoué les marchés financiers en 2001 : l'éclatement de la *bulle* des nouvelles technologies (télécommunications, media, technologies informatiques), puis les crises financières turque et argentine. Attribuable à la solidité du système financier (position saine des intermédiaires financiers) et aux réactions appropriées des autorités monétaires (les banques centrales ont fourni les liquidités requises au bon moment) ;
  - *situation des pays émergents.* Fortement touchés par les événements du 11 septembre, les pays émergents ont réussi à rester à l'écart de la crise financière argentine, en raison de politiques économiques généralement plus saines, dont des politiques de change souples. Ces pays ont émis de nouveaux emprunts dès novembre 2001, et continuent à en émettre en ce début d'année 2002. Sans pouvoir vraiment les chiffrer, des coûts d'emprunt accrus en découlent pour les pays émergents qui représentent les risques les plus élevés. Ceci ne manque pas d'alimenter le relèvement des coûts de transactions liés aux prix du fret et des assurances consécutifs au 11 septembre 2001. La reprise très forte des marchés financiers comporte toutefois une sérieuse leçon qui risque de pénaliser les pays émergents - la *discrimination* accrue entre investisseurs sur base d'une *flight to quality*. Leçon qui a toute chance de s'appliquer aussi aux pays de la Méditerranée ;



Tableau 4 – EMERGING MARKET BOND INDICES (stripped spreads)

Country	29/6/2001	10/9/2001	10/10/2001	2/11/2001
<b>Algeria</b>	<b>717</b>	<b>670</b>	<b>853</b>	<b>717</b>
Argentina	1050	1510	1886	2585
Brazil	844	971	1202	1183
Bulgaria	670	608	688	616
Chile	169	199	236	235
China	118	137	135	112
<b>Egypt</b>	<b>--</b>	<b>374</b>	<b>519</b>	<b>503</b>
Hungary	65	39	33	57
<b>Lebanon</b>	<b>480</b>	<b>577</b>	<b>690</b>	<b>690</b>
Mexico	307	349	409	400
<b>Morocco</b>	<b>387</b>	<b>421</b>	<b>592</b>	<b>604</b>
Pakistan	1527	1341	1791	1749
Peru	632	608	685	668
Poland	163	218	243	263
Russia	835	840	940	933
South Korea	193	193	214	202
Thailand	156	181	140	134
<b>Turkey</b>	<b>849</b>	<b>903</b>	<b>984</b>	<b>895</b>
Venezuela	847	926	1046	1061

Sources : IMF

- *pays méditerranéens*. En premier lieu, les événements du 11 septembre ont conduit à une plus forte détérioration des conditions d'accès des pays méditerranéens, comme le montrent les relèvements très prononcés des écarts de taux - *spreads* - qui ont suivi le 11 septembre 2001. C'est ce que montre le tableau 4 qui compare l'évolution des *spreads* entre le 10 septembre et le 2 novembre 2001. En second lieu, les événements attisent les difficultés d'accès des pays méditerranéens aux marchés financiers. La région se situait « aux portes des marchés financiers » (par opposition aux pays émergents qui y accèdent de façon continue, sur base de volumes et de conditions avantageuses). Or, les événements du 11 septembre ont sans doute retardé le processus d'accès de plusieurs mois (six mois peut-être ?) et l'ont rendu plus aléatoire. Plus qu'avant, les pays méditerranéens devront faire leurs preuves. Car, il n'y a pas d'alternative : si un pays ne peut s'adresser aux marchés financiers, il est contraint de rester dépendant de l'aide financière extérieure. *Quelle est, à cet égard, est la situation des pays méditerranéens ?*
- Seuls certains d'entre eux s'adressent régulièrement aux marchés financiers internationaux (Israël, Turquie, Liban). D'autres s'y adressent au coup par coup (Tunisie et Egypte). D'autres encore, s'y adressent à nouveau après une longue absence (Jordanie) ou s'y préparent activement (Algérie). Pour presque tous enfin, même sans vouloir nécessairement emprunter à court terme, un accès au marché stable constitue un élément important d'une stratégie de développement. D'une part, pour disposer de moyens financiers suffisants pour ne plus dépendre de l'aide étrangère. D'autre part, par souci de mise à niveau et d'intégration aux marchés



financiers : un bon *rating* donne une appréciation positive des politiques mises en oeuvre par le pays et pousse à une dynamique très positive, sur base des exigences de la *Security Commission* de New York. La recherche d'un bon *rating* devient un stimulant important pour obtenir un jugement positif sur la politique économique du pays.

**Table 5. Bonds Issued by Countries in the Middle East**  
(In million of US dollars)

	2000	2001	2002
<b>Egypt</b>	0	1500,0	0,0
<b>Israel</b>	779,7	1120,7	344,4
<b>Jordan</b>	0	0,0	80,9
<b>Kuwait</b>	0	0,0	450,0
<b>Lebanon</b>	1817,4	3300,0	0,0
<b>Qatar</b>	1400	0,0	0,0
<b>Turkey</b>	8218,8	2158,7	1450,0
<b>Total</b>	12215,9	8079,4	2325,3

Sources : IMF

## 6. Comportement des marchés des produits de base

*Enjeu.* Classiquement, révélateur ou facteur de crises, les marchés des produits de base et des produits pétroliers constituent un excellent thermomètre des tensions internationales, qu'à leur tour ils viennent amplifier. D'où, un rôle majeur dans la transmission des crises, aux effets souvent considérables sur les cycles économiques. Typiquement, en période d'incertitude ou d'insécurité, les risques qui pèsent sur l'approvisionnement font monter les cours, induisant un mouvement plus ou moins violent sur les termes de l'échange entre pays producteurs et pays importateurs. A son tour, ce choc déprime l'activité économique des pays consommateurs, ce qui déprime les cours des produits de base en cause.

- *11 septembre.* L'instabilité des marchés des produits pétroliers ne s'est pas accrue suite aux 11 septembre 2001. Les cours sont restés à un niveau très bas, aux environs de 18-20 \$ le baril du fait de la récession mondiale qui a servi de stabilisateur conjoncturel.
- *région méditerranéenne.* Les produits pétroliers jouent un rôle primordial pour la région. Certes, pour les pays exportateurs, très dépendants du pétrole pour le financement de leur économie (Algérie et Syrie). Mais aussi pour les pays importateurs, en raison de l'impact considérable de hausses de prix potentielles sur leurs comptes extérieurs et leur niveau d'activité économique. Depuis quelques semaines, le simple fait d'évoquer plus précisément l'éventualité d'une intervention en Irak a pesé sur les anticipations des opérateurs et investisseurs. Au cours des trois semaines écoulées, conjointement avec la reprise de l'économie mondiale qui s'amorce, ces anticipations ont fait passer les cours du pétrole, de



février à mars 2002, de 18 \$ à 24 \$ le baril. Depuis les premiers jours d'avril, les cours sont montés à 30\$ le baril suite à la dégradation profonde de la situation au Moyen-Orient.

## QUESTION- III- IMPACT DES ÉVÉNEMENTS PAR PAYS

Les effets diffèrent sensiblement selon les pays, du fait notamment des degrés d'ouverture économique respectifs et des politiques d'accompagnement mises en place. Tout en sachant que ces catégories sont présentées à titre d'illustration, trois types de situations se dégagent à six mois des événements : les pays très affectés initialement ; les pays pour lesquels le jugement est beaucoup plus incertain, en raison de l'extrême difficulté de démêler les effets du 11 septembre 2001 de la violence qui se développe au Moyen-Orient ; et ceux pour lesquels l'essentiel du choc *immédiat* est absorbé. Aussi importants qu'ils soient, le choc et l'instabilité liés aux événements du 11 septembre ne suffisent pas à expliquer toutes les difficultés présentes des économies de la Méditerranée, mais en augmentent la gravité.

### *Premier groupe : les pays les plus affectés*

Un premier groupe correspond aux pays les plus fortement affectés, Turquie d'abord, puis Egypte. Toutefois, avec un contraste entre les deux. Seul le premier se situe *au-delà* du choc, dans le sens où, parallèlement aux événements, un programme de réforme en profondeur était déjà mis en place visant à remettre l'économie sur un sentier de croissance soutenue.

### **7. Turquie**

La Turquie constitue le pays de la Méditerranée le plus affecté par les événements du 11 septembre 2001. Ces derniers ont représenté un choc extérieur supplémentaire suivant l'effondrement du secteur financier de février 2001, effondrement qui avait plongé le pays dans sa récession la plus grave depuis 1945.

C'est alors que le programme économique turc montrait des résultats positifs à la fin de l'été 2001, que les événements du 11 septembre ont pesé lourdement sur l'activité économique. La montée des taux d'intérêt a beaucoup accru les coûts de financement d'une dette publique très élevée (90% du PIB). La reprise internationale ayant été retardée par les événements, les exportations n'ont pas profité comme prévu de la dévaluation de février 2001 et les recettes du tourisme ont beaucoup régressé (à titre d'illustration, elles ont régressé de 40% lors de la guerre du Golfe). Le tout a sans doute réduit l'attrait pour les investissements étrangers, déjà structurellement très faibles (moins de 1% du PIB), malgré un régime de mouvement de capitaux plutôt libéral. De fait, cette faiblesse de l'investissement étranger résulte plutôt du jeu combiné de l'inflation chronique, l'incertitude politique, et des complexités



administratives. Les événements pourraient toutefois compliquer davantage le processus de privatisation (ex. Turkish Airlines).

En même temps, les événements du 11 septembre 2001 ont facilité la mise en place d'un second programme très ambitieux avec le FMI, de 16 milliards de \$ dont la logique est de protéger la Turquie contre le risque de crises futures, tout en créant des bases saines pour une reprise durable de la croissance économique. Le programme repose sur trois éléments : la poursuite d'un système de change flottant, la réforme et le renforcement du système financier et la consolidation des réformes fiscale visant un niveau d'endettement soutenable sur le moyen terme. Ce programme prend le relais de celui de décembre 1999. Exceptionnel lui aussi, d'un montant de 19 milliards, il visait la réduction des niveaux élevés d'inflation, la résorption des déficits publics et la promotion de réformes longtemps retardées, y compris dans le secteur bancaire et le secteur public. La Turquie est ainsi en mesure de couvrir ses besoins de financement externe prévus pour la période 2002-2004, et donc de moins dépendre des marchés financiers internationaux, dorénavant plus sélectifs à l'égard des pays émergents. Les risques les plus sérieux associés à ce cheminement découlent de l'ampleur des réformes à consolider, et de l'instabilité régionale, Moyen-Orient et Irak, dont les effets économiques sont potentiellement élevés.

## 8. Egypte

Comme la Turquie, l'Egypte fait partie des pays de la région les plus affectés par les événements du 11 septembre 2001. Le choc sur les comptes extérieurs est très significatif (tourisme, revenus du Canal de Suez et investissements directs). Avant les signes de reprise récents, la réduction attendue des recettes sont de l'ordre de 2.2 milliards de \$ pour l'année fiscale 2002 (soit 2.5% du PIB égyptien), dont 2 milliards de \$ pour le tourisme (qui représente environ le quart des recettes en devises du pays). Cette réduction des recettes affecte la demande des ménages et en conséquence l'emploi, bien au-delà des hôtels et des restaurants. L'*emploi* direct et indirect lié au tourisme représente 10% de l'emploi total. En outre, et comme dans le reste de la région, le déclin du tourisme et des secteurs associés affecte beaucoup les ménages *pauvres*, car les métiers en cause sont peu qualifiés et à faible rémunération.

Ce choc n'a pas provoqué de *crise financière* comme celle observée en Turquie en février 2001. Les réserves officielles de change sont abondantes. L'endettement externe est faible et le système bancaire se trouve largement sous contrôle public. De plus, le pays semblait enclin à restreindre les importations et à contrôler les mouvements de capitaux. Enfin, suite à la réunion du Groupe consultatif des 5 et 6 février 2002 à Sharm El Sheikh sous l'égide de la Banque mondiale, l'*appui international* en cours de préparation est substantiel, comportant, si les conditions sont réunies, la possibilité d'une *Contingent Financing Facility* du FMI et un *Policy Based Loan* de la Banque mondiale.



Trois questions se posent toutefois. D'une part, la détérioration de la situation régionale : celle-ci ne peut que réduire les perspectives de croissance et d'investissement au Moyen-Orient. D'autre part, l'éventuel recours à des contrôles sur les importations et les mouvements de capitaux, s'il se confirmait, en décourageant l'investissement, ne peut que réduire la *croissance* et donc alimenter l'état récessif de l'économie égyptienne. Actuellement, la croissance se situe aux alentours de 2% en réel (contre 5% à la fin des années 1990), ce qui fait une croissance nulle par tête. Enfin, la question de l'accès aux marchés financiers : pour s'y adresser dans de bonnes conditions, cela impose un chemin encore long au vu du traitement toujours plus discriminant qui s'observe depuis le 11 septembre 2001.

### *Deuxième groupe : pays aux perspectives plus incertaines*

Un troisième groupe, constitué par la plupart des pays du Machrek, se caractérise par une situation beaucoup plus *incertaine car* conditionnée par la situation politique régionale, dont le rétablissement est plus hypothétique et lointain.

## **9. Israël**

En 2001, Israël a connu sa plus forte récession depuis 1953, conduisant à une détérioration de tous les indicateurs macro-économiques, une montée du chômage et de la pauvreté (20% de la population). Faisant suite à une croissance exceptionnelle de 6.4% en 2000, le PIB a régressé de 0.5% en 2001 ; les exportations de 7.1%. Les recettes liées au tourisme ont chuté fortement, et les perspectives 2002 sont peu encourageantes. Si les effets des événements du 11 septembre y jouent un rôle certain, y compris suite à l'explosion des dépenses liées à la sécurité et aux interventions armées, ils sont cependant difficiles à dissocier d'effets plus généraux à l'origine de la détérioration économique. Au courant du mois de mars 2002, le ministère des finances estimait ce coût pour l'économie israélienne à 8% du PIB sur 2001-2002. La Banque d'Israël estime de son côté à 2.4 milliards de \$ les pertes du compte courant de la balance des paiements d'octobre 2000 à décembre 2001 ; pertes dues, pour l'essentiel, à la chute des recettes liées au tourisme (-2.1 milliards de \$). En particulier, la crise mondiale du secteur des hautes technologies et, surtout, le climat de violence qui sévit depuis 18 mois. Sinon, Israël s'adresse régulièrement aux marchés financiers internationaux et a procédé à des émissions de 1.5 milliards de \$ en 2001 et 345 millions au cours des premiers mois de 2002.

## **10. Liban**

Sans pouvoir en donner de mesure précise, les événements du 11 septembre 2001 exercent des influences contraires sur l'économie libanaise. D'un côté, le nouveau contexte international ajoute une source d'instabilité supplémentaire à un équilibre régional déjà très volatile, alors que la situation économique nationale détériorée se caractérise par un endettement public élevé (de l'ordre de 170% du PIB) ; une situation budgétaire déséquilibrée (déficit de 18.6% du PIB en 2001, contre 24.5% du PIB en 2000). Le tout conduit à une croissance très modeste (0% en 2000, et 1.3% en 2001), qui pourrait remonter à 2% en 2002. D'un autre côté, divers secteurs de



l'économie bénéficient de *reports* favorables suite aux événements. C'est vrai des banques libanaises qui ont bénéficié de dépôts supplémentaires en provenance du monde arabe. C'est vrai également du secteur du tourisme et des universités qui profitent d'arrivées accrues en provenance de la région et du Golfe. La résultante de ces deux forces semble toutefois donner une lecture davantage préoccupante de la situation économique. Ceci n'empêche pas le Liban de s'adresser régulièrement aux marchés financiers internationaux (pour 3.3 milliards de \$ en 2001, après 1.8 milliards en 2000). Les marges de taux (*spreads*) qui, après s'être détériorés suite aux événements du 11 septembre, se sont stabilisés peu après, mais à un niveau élevé.

## 11. Territoires palestiniens

Les conséquences économiques des attentats du 11 septembre 2001 sur les Territoires palestiniens sont particulièrement difficiles à démêler du climat de violence qui sévit depuis dix huit mois, climat qui vient de se détériorer dramatiquement au début du mois d'avril 2002. La description qui suit repose sur le rapport de la Banque mondiale publié le 23 mars 2002 et intitulé *Fifteen Months-Intifada, Closures and Palestinian Economic Crisis*.

Résultant principalement des restrictions prononcées du mouvement des travailleurs et des biens en Cisjordanie et dans la bande de Gaza et consécutives à la politique de bouclage des Territoires, l'économie se trouve en profonde *récession*. Au cours des dix huit mois d'Intifada, le *chômage* a presque triplé pour atteindre près d'un tiers de la main d'œuvre ; le *revenu* réel a régressé de près de 30% et se situe à présent à des niveaux inférieurs au revenu de la fin des années 1980. Le nombre de *pauvres*, à savoir, les personnes consommant moins de 2 \$ par jour, a doublé pour toucher près de la moitié de la population. Les dommages aux *infrastructures* causés par la violence sont, eux aussi, considérables, affectant profondément de surcroît l'effort de la communauté internationale dans son appui aux populations.

La situation *budgétaire* mérite une mention particulière. L'Autorité palestinienne, qui commençait à équilibrer ses comptes en 1999, se trouve en situation de banqueroute financière depuis de la seconde Intifada, suite au ralentissement de l'activité économique provoqué par le bouclage des Territoires et, surtout, au gel des transferts fiscaux en provenance d'Israël, lesquels alimentaient le budget à hauteur de 60% des recettes totales. De ce fait, face aux besoins de 90 millions de \$ mensuels définis par le budget d'austérité de mars 2001, les revenus collectés par l'Autorité palestinienne ne s'élèvent plus qu'à 20 millions par mois. Les aides budgétaires provenant des pays arabes et de l'Union européenne, bien qu'importantes, n'ont pas permis d'empêcher la constitution d'*arriérés de paiement considérables* à l'égard des fournisseurs de l'Autorité palestinienne, le secteur privé en particulier. A son tour, ce dernier s'est trouvé dans une situation financière dramatique, parfois même à l'origine d'arrêts d'activités. Malgré tout cela, l'Autorité palestinienne a continué à progresser sur le plan de la gestion et de la consolidation de son budget et des réformes économiques formulées avec l'aide du FMI et de la Banque mondiale.



Tout ceci caractérisait la situation économique *avant* la détérioration dramatique qui s'est produite début avril 2002 et dont les conséquences humaines, économiques et institutionnelles sont incalculables. Des années seront nécessaires pour reconstruire les *infrastructures* et les propriétés privées détruites. Toutes ces destructions s'ajoutent aux effets de la profonde récession économique qui dure depuis 18 mois. La recomposition des *institutions* et, en particulier de l'Autorité palestinienne, sera encore plus longue et plus complexe. Dans l'immédiat, la déstructuration de l'Autorité palestinienne, qui a pourtant réussi à maintenir les principaux services à la population durant les mois écoulés, risque de faire perdre le principal *canal d'acheminement* de l'aide à la population palestinienne. Ceci risque d'affecter dramatiquement la population et de rendre encore plus aléatoires les espoirs de paix et de réconciliation.

### ***Troisième groupe : les pays « au-delà » du choc direct***

Peu touchés globalement au cours des mois écoulés - les effets immédiats étant plutôt circonscrits au tourisme -, ces pays se voient même revenir à la situation prévalant avant le 11 septembre, pour des raisons toutefois différentes selon les pays. Il s'agit ici des pays du Maghreb, de la Jordanie, de la Syrie, de Chypre et Malte. Pour ceux-ci, le choc *direct* est plutôt derrière eux. Au-delà des effets directs ou immédiats se pose toutefois la question des effets *indirects*, et en particulier le rétablissement d'un climat de confiance propice à l'investissement.

## **12. Algérie**

Suite aux événements du 11 septembre 2001, les marchés pétroliers auraient pu être fortement poussés à la hausse. Ceci ne s'est pas produit en raison de la récession mondiale, de sorte que les cours sont restés aux environs de 18\$ le baril. L'évocation d'une éventuelle intervention américaine en Irak au cours des trois mois écoulés a fait monter le prix à 24\$ le baril. Ce cours vient d'ailleurs de franchir un nouveau seuil, de 30\$ le baril, du fait des incertitudes que suscitent la détérioration de la situation au Moyen-Orient. A part cela, l'impact attendu du 11 septembre n'est pas très significatif : les revenus de transferts, d'Europe principalement, demeurent stables. Le tourisme demeure de toute façon très limité, tandis que les investissements étrangers, concentrés dans le secteur pétrolier, ne sont pas menacés. On a même pu observer au cours des six derniers mois quelques opérations d'investissement étranger non négligeables dans le secteur agro-alimentaire et les matériaux de construction, précédées par la vente de la deuxième licence de GSM, juste avant le 11 septembre 2001. Cette évolution laisse espérer une modeste diversification des investissements étrangers hors du secteur de l'énergie, sans lien établi avec le 11 septembre 2001. Elle serait toutefois remise en cause par toute détérioration supplémentaire de l'environnement international. L'Algérie dispose en outre de réserves de change très substantielles (environ 18 mois d'importation fin 2001), ce qui enlève toute inquiétude à court terme sur le plan de la balance des paiements.



L'impact du 11 septembre s'est produit dans un contexte économique peu porteur, en raison d'un processus de réforme insuffisamment avancé (y compris en matière de privatisation et de réforme du secteur bancaire) et des incertitudes sur le niveau des prix pétroliers, les incertitudes compliquent singulièrement la gestion des équilibres macro-économiques.

Il s'ensuit une croissance économique faible (2% pour 2001 et 3.5% pour 2002 ) et une extension de la pauvreté. Le niveau du chômage, qui a légèrement régressé en 2001, est particulièrement préoccupant : son taux global atteint 30% de la population active. D'autres questions méritent une attention immédiate : les risques d'inflation et le financement des investissements de l'ambitieux plan de relance 2001-2004.

### 13. Maroc

A ce stade, l'impact du 11 septembre 2001 n'a pas posé de problèmes sérieux au Maroc, hormis le tourisme et le transport aérien. Les flux de tourisme, qui ont régressé de l'ordre de 15 à 20% après le 11 septembre, ont vivement repris depuis, à des niveaux de recettes en devises dépassant même de 22% les niveaux de 2000. Le transport aérien a été touché suite à un ralentissement d'activité qui a aggravé les difficultés de la compagnie Royal Air Maroc, récemment renflouée par l'Etat. Les grands équilibres économiques ne sont pas menacés pour autant, même si la croissance est réduite. De 1.7% en moyenne au cours des années 1995-2000, elle a atteint 0.8% en 2000 suite à la sécheresse persistante, suivie par une année 2001 exceptionnelle (+6.1%).

Sur le plan *externe*, le Maroc a accumulé des réserves de change considérables (8 mois d'importation), provenant de la privatisation de 35% de Maroc Télécom, des recettes touristiques et de revenus élevés des transferts des travailleurs migrants. La poursuite de la croissance économique attendue pour 2002 devrait atteindre 4.3%. Malgré la situation préoccupante des comptes publics, ce niveau de croissance, s'il se confirme, devrait faciliter les conditions d'accès au marché financier. Et ce, au moment où le Maroc entend émettre des Eurobonds pour un montant de 500 millions de \$.

### 14. Tunisie

Les effets du 11 septembre 2001 ont porté principalement sur le secteur du tourisme et le transport aérien. Globalement modestes jusqu'ici, ces effets ont été largement corrigés. Les recettes liées au tourisme se sont toutefois accrues de 6.5%, ce qui est bien inférieur aux prévisions. Combinée à la mauvaise saison agricole, la baisse attendue de recettes en 2002, devrait faire régresser la croissance à 3.8% contre 5.2% en 2001. Ceci ne devrait pas empêcher le pays d'atteindre en fin d'année son objectif de réserves officielles de change correspondant à trois mois d'importations. La restructuration qui s'impose dorénavant à la compagnie nationale Tunisair résulte essentiellement des difficultés précédant la détérioration du marché mondial du



transport aérien. Par ailleurs, la bonne réaction des marchés financiers au nouvel emprunt contracté sur les marchés internationaux est très encourageante.

Ces évolutions positives résultent des bonnes performances de la Tunisie en matière macro-économique. Consolidées grâce à une flexibilité accrue des politiques fiscale, monétaire et de change, ces performances permettent à la Tunisie de mieux absorber les chocs externes.

## 15. Jordanie

Les effets directs du 11 septembre 2001 sont réels, entraînant une forte chute des arrivées de touristes juste après les événements ; mais grâce à leur reprise rapide, les recettes n'auront régressé que de 3 à 4% en 2001 par rapport 2000. Ainsi, les effets ont été relativement bien absorbés, grâce à la poursuite d'une croissance économique assez vive. Cette dernière devrait atteindre 4% cette année, comme en 2001, au dynamisme des exportations des zones industrielles. De plus, les réserves officielles de change sont abondantes (8 mois d'importation). La dégradation de la situation politique en Israël et dans les Territoires palestiniens pourrait remettre en cause le rattrapage dans le domaine du tourisme.

Un nouveau programme en préparation avec le FMI devrait permettre de nouvelles opérations de rééchelonnement d'une partie de sa dette extérieure de 7 milliards de \$. Ce programme devrait garantir la consolidation des équilibres nécessaires à une croissance soutenue et à des progrès décisifs en matière de réformes structurelles, y compris en matière de pensions publiques afin de maîtriser durablement des équilibres budgétaires encore fragiles). Ces performances plutôt satisfaisantes viennent de permettre à la Jordanie d'emprunter sur les marchés internationaux (pour un montant de 80.7 millions de \$), ce qu'elle n'avait pu faire depuis 1987.

Ce qui est préoccupant, en revanche, c'est la détérioration de la situation régionale qui a des effets prononcés sur la Jordanie, y compris sur le plan des échanges, de l'épargne et du système bancaire. Ceci est vrai aussi de la situation de l'Irak qui, si elle se détériorait, pourrait, parmi d'autres choses, remettre en cause le mécanisme d'achat des produits pétroliers extrêmement avantageux dont bénéficie la Jordanie (à la moitié du prix établi, après un discount de 3\$ le baril et permettant un gain de l'ordre de 300 millions de \$ par an) L'attention aux questions sociales est devenue une priorité avec le *Social Productivity Programme*. A présent, un tiers des jordaniens vivent en dessous du seuil de pauvreté avec un taux de chômage officiel de 15%.

## 16. Malte et Chypre

C'est essentiellement par le biais du tourisme, au rôle dominant pour ces deux économies, que s'est fait sentir l'impact des événements du 11 septembre. Cet impact ne devrait pas être durable dans la mesure où cette activité s'est déjà largement rétablie. Il est par ailleurs possible que le tourisme de Chypre et de Malte profite des modifications des destinations touristiques qui se dessinent dans la région. Par



ailleurs, les perspectives très proches d'adhésion avec l'UE devraient faciliter les échanges et l'investissement. D'où une croissance attendue plus vigoureuse et moins dépendante du tourisme.

## 17. Syrie

Les conséquences économiques directes des événements du 11 septembre demeurent modestes pour la Syrie. Les deux secteurs dominants, agriculture et produits pétroliers, sont plutôt restés à l'écart des turbulences qui ont suivi les événements. Les incertitudes sur l'évolution des prix pétrolier se sont toutefois accrues pour les mois à venir, mais sans lien direct avec le 11 septembre.

Le seul effet direct porte sur les recettes de *tourisme* qui représentent de l'ordre de 20% du total des exportations (pour atteindre 1 milliard de \$ en 2000), suite à la baisse des touristes en provenance de l'Europe et des Etats-Unis au cours du quatrième 2001, recul qui s'est poursuivi sur le premier trimestre 2002. La presse a fait état d'une réduction de 40% des réservations en hiver lors du pic touristique des occidentaux. Les évaluations de pertes s'échelonnent de 250 millions de \$ à 100 millions de \$, l'estimation basse semblant la plus réaliste. Pour le pic touristique d'été, les trois quarts des touristes proviennent des pays arabes et ne devraient pas être affectée par les événements, bien au contraire. Le *secteur du coton*, premier produit d'exportation après le pétrole, semble avoir été affecté par la baisse de la demande mondiale consécutive à la récession mondiale de 2001, mais moins sans doute que par la concurrence accrue des exportations de Turquie consécutive à la forte dévaluation de la livre turque. Pour l'investissement étranger, l'impact immédiat des événements est nécessairement résiduel : la valeur des investissements directs étrangers est marginale en raison d'un climat d'investissement jugé peu attractif par les investisseurs étrangers et de la mésentente politique au sein de la région.

Ce qui est davantage préoccupant que le 11 septembre, c'est la faiblesse de *l'activité économique*, presque stagnante, face à une croissance démographique de 2.7% par an. La croissance du PIB, qui était de 7.3% en moyenne de 1990 à 1995, a régressé à 3.3% de 1995 à 2000 pour s'établir entre 2.5% et 3.5% par la suite, de sorte que la croissance du revenu par tête est très faible voire nulle.

## QUESTION IV : QUELLES PERSPECTIVES ET QUELLE CONTRIBUTION DU PARTENARIAT EURO-MED ?

## 18. Perspectives

L'évaluation a porté uniquement sur les six mois qui ont suivi les événements du 11 septembre 2001. Nous avons vu que, dans l'ensemble, le choc immédiat avait été plus ou moins bien absorbé selon les pays, mais que les perspectives demeuraient pour tous plus incertaines. C'est une préoccupation particulièrement sérieuse pour les flux



d'investissement, y compris étranger, au point que le véritable test de la résorption du choc du 11 septembre 2001 sera le rétablissement du climat pour l'investissement productif. *C'est, indéniablement, la question centrale soulevée par les effets du 11 septembre 2001, et ce, à l'ensemble des pays méditerranéens.* A sont tour, ce climat de confiance est déterminé par les anticipations des agents économiques et des gouvernements. Ces dernières peuvent avoir des effets profonds et plus durables si, en justifiant l'immobilisme et le statu-quo, elles disqualifient les politiques de modernisation d'ouverture.

## 19. Anticipations

Le retour à une situation plus stable qu'à présent, dépend largement d'une série de prolongements éventuels qui agissent sur les agents économiques (ménages, entreprises, administrations publiques et extérieures). *Sur le plan économique*, les signes de reprise de la croissance qui se multiplient aux Etats-Unis et en Europe et devraient rapidement *gommer* l'impact du 11 septembre ; les effets d'entraînement sur la croissance en Europe et le commerce mondial devraient suivre et faciliter le rétablissement de la confiance. D'autres prolongements jouent dans un sens opposé. La situation au Moyen-Orient et l'évolution du processus de paix affectent la région, certes, politiquement, mais aussi économiquement : les frontières se ferment, les dépenses militaires grèvent les budgets et l'investissement déjà maigre pourrait désertier la région. Le développement économique devient l'otage de la mésentente politique. Il en va de même des menaces en direction de l'Irak, aux conséquences potentielles fortes, y compris sur les marchés pétroliers.

## 20. Déficit de croissance et Accords d'association.

Au début des années 2000, la faiblesse de la croissance dans plusieurs pays de la Méditerranée hypothèque la création d'emplois productifs ainsi que la lutte contre la pauvreté. Elle complique singulièrement, de surcroît, la mise en place des réformes économiques et institutionnelles que présupposent la modernisation et l'ouverture des économies. *La question de l'emploi* est ainsi devenue, plus que jamais, le principal enjeu de la politique économique des pays méditerranéens. Face à une population active croissant de plus de 3% l'an, une croissance du PIB de 2-3% l'an, pas même garantie, est donc insuffisante pour absorber les nouvelles entrées sur le marché du travail, comprimer le niveau initial élevé du chômage, de 15 à 20% selon les pays, et réduire la pauvreté. Divers travaux (ex. Femise 2000) estiment même qu'il faudrait créer plus de 40 millions d'emplois pour la région au cours de la décennie à venir. Seuls des taux de croissance annuels de 6% ou plus seraient de nature à absorber progressivement le chômage et à inverser la tendance à l'accroissement de la pauvreté.

Ce déficit de croissance qui s'observe dans la région prend de court les processus de réformes engagés - certes avec plus ou moins de ténacité - mais supposés apporter un surplus de croissance durable, de stabilité et d'emploi. Ce déficit de croissance prend aussi de court l'ambition de la « zone de prospérité partagée » de Barcelone qui ne



peut se faire en profondeur tant que les économies des pays partenaires sont dans bien des cas, proches de la récession. Certes, ce qui est premier pour corriger une telle situation, c'est la politique mise en œuvre par le pays, qu'il s'agisse des choix de politique économique ou de la politique de modernisation et d'ouverture économique, appuyées en Tunisie, Maroc, Turquie, la Jordanie par des programmes financiers du FMI et/ou de la Banque mondiale. Le partenariat peut appuyer ces efforts internes, d'autant plus que les événements récents du 11 septembre tendent à confirmer la pertinence de l'architecture de Barcelone.

Dans une région de plus en plus marquée par l'instabilité et l'insécurité, les Accords d'association sont un facteur majeur de stabilité et donnent à la région une vision de son avenir. La vocation première des Accords comme « facilitateurs » des réformes et « réducteurs » des risques pour la transition n'est jamais apparue aussi clairement. Le processus doit être valorisé et accéléré.

Ce rôle des Accords n'est toutefois possible qu'à certaines conditions. Certes, cette zone de prospérité vient de recevoir une série d'impulsions récentes - signature de l'Accord Egypte, paraphe des Accords Liban et Algérie -, de sorte que la « masse critique » est là. Toutefois, pour atteindre une véritable vitesse de croisière, on doit s'attaquer au défi suivant : *dynamiser* les Accords pour tirer le maximum de synergies entre la mise en œuvre effective des Accords et, d'autre part, les processus de modernisation et de réforme domestiques. Et ce, en vue de mettre les Accords au service de leur véritable objectif : la croissance économique et l'emploi, pour contribuer à rompre la séquence entre « faible croissance/chômage/pauvreté ». D'où, le besoin de travailler davantage sur une série de chantiers complémentaires et étroitement interdépendants, propres aux Accords ou qui leur sont complémentaires.

## **21. Dynamiser les Accords d'association** (chantiers propres aux Accords d'association).

Face à une certaine complexité et lenteur initiales des Accords d'association, il est essentiel de les renforcer. Sur base d'un dialogue nourri entre les parties, trois objectifs méritent d'être poursuivis :

- *accélérer l'intégration euro-méditerranéenne* : suite aux lenteurs des processus de ratification, il s'agit ici de tout mettre en œuvre pour accélérer la mise en œuvre des accords, y compris en proposant systématiquement des accords intérimaires,
- *approfondir l'intégration euro-méditerranéenne* : c'est ce qui est largement impulsé par les réunions ministérielles sur le commerce, comme en témoigne la seconde tenue à Tolède en mars 2002, et qui s'attache à enrichir le contenu des accords en proposant le cumul paneuropéen de l'origine ; la préparation de la libéralisation des services et la mise en place d'un ambitieux plan d'action pour la facilitation des échanges et de l'investissement ; et le renforcement de l'intégration sud-sud, y compris par le soutien au processus d'Agadir.



- *structurer l'intégration.* Pour donner l'élan nécessaire, trois pistes méritent une attention accrue : en premier lieu, le développement d'un *mécanisme de suivi* des Accords pour apprécier pour chaque Accord le chemin parcouru ainsi que le chemin qui reste à faire ; en second lieu, un cycle de *dialogue économique* incluant le dialogue bilatéral prévu par le Accords d'association, et constituant un forum permettant de discuter la questions des processus de transition et les stratégies de croissance au sein de la région ; et enfin la mise en œuvre des *programmes bilatéraux et régionaux d'accompagnement des Accords*, prévus pour renforcer la capacité des partenaires méditerranéens à s'adapter aux exigences de l'Accord et améliorer l'efficacité de leur gestion des Accords.

**22. Mettre les Accords d'association au service de stratégies de croissance** (Chantiers complémentaires aux Accords d'association) Il ne peut y avoir de solution réelle aux difficultés économiques et sociales de la région sans reprise durable de la croissance et de l'emploi. Par opposition aux politiques de nature essentiellement financières qui ont suivi la guerre du Golfe - il s'agissait surtout à l'époque de régler les problèmes financiers liés à l'endettement massif de la région - il convient à présent de s'atteler au problème fondamental que représente l'insuffisance chronique de la croissance économique dans la région avec ses corollaires que sont le chômage et la pauvreté. D'où, la recommandation faite ici de nouer un dialogue actif sur les politiques pour définir et appuyer des stratégies visant la croissance et l'investissement. Un consensus pourrait être cherché sur les bases suivantes :

- *des politiques économiques saines.* Pour contenir l'inflation et éviter le retour des difficultés de balances des paiements récurrentes, une politique de croissance ne peut faire l'économie de politiques macro-économiques saines. Or, si les politiques fiscales sont, dans l'ensemble, saines au sein de la région, la politique monétaire et la politique de change pourraient souvent être conduites de façon plus active et plus flexible, incluant des politiques de prix et des taux d'intérêts effectivement déterminés par le marché ;
- *un agenda pour la transition.* Suite à l'ampleur de ses dispositions, un Accord est assimilable à un vaste programme de modernisation, impliquant un réel effort d'ajustement, avec des implications concrètes sur les pays concernés. Il est donc urgent d'en repérer les principales séquences - le sentier d'ajustement - et les risques associés. Il convient alors de dégager un « agenda pour la transition », en vue de se recentrer sur la *séquence des priorités* essentielles. Si le point de départ est connu, et si l'on saisit les grands paramètres du point d'arrivée (libre-échange, approximation du cadre réglementaire....), le *cheminement* d'un point à l'autre est, quant à lui, plus aléatoire et porteur de risques. C'est un facteur important de ralentissement du processus de transition. Des politiques d'association actives en réduiraient l'impact ;
- *une « ossature régionale ».* Si la coopération régionale n'est pas un substitut à des politiques macro-économiques saines et aux réformes des structures et des institutions qui s'imposent, elle pourrait éliminer la fragmentation des marchés qui,



actuellement, rend la région inattirative aux investisseurs. C'est indispensable pour dégager l'énorme potentiel économique qui existe dans la région. Par leur pouvoir *unificateur*, notamment grâce à l'harmonisation des cadres et juridiques et réglementaires, les Accords d'association eux-mêmes peuvent y jouer un rôle majeur et constituer l'*ossature régionale* des processus de transition. D'où l'intérêt d'appuyer des initiatives comme le processus d'Agadir ou le renforcement de l'intégration économique des pays du Maghreb en lien avec le FMI ;

- *une concertation étroite avec les Institutions internationales* : la définition de stratégies de croissance au sein de la région méditerranéenne ne peut se concevoir sans un dialogue actif avec les institutions financières internationales, particulièrement le Fonds Monétaire International et la Banque mondiale. Ceux-ci mesurent l'intérêt majeur que représentent les Accords d'association comme instrument de promotion du changement nécessaire à la modernisation et à l'ouverture des économies que supposent des niveaux élevés de croissance et d'emploi. Par ailleurs, ils sont prêts, dans toute la mesure du possible, d'accompagner les pays partenaires pour réussir la transition qu'impliquent les Accords d'association ;
- *le financement de la transition*. Les mécanismes internes de transformation de l'épargne en investissement sont souvent défaillants et les financements extérieurs peuvent manquer de coordination. D'où le besoin de s'interroger à nouveau sur les instruments financiers disponibles, y compris ceux qui permettent de lutter contre les risques et l'incertitude affectant l'investissement. De ce point de vue, l'*instrument financier euro-méditerranéen* en cours d'élaboration devrait jouer un rôle d'appui important, surtout s'il s'agit d'enrichir les instruments disponibles pour le développement du secteur privé.
- *une attention euro-méditerranéenne aux politiques du logement*. Une attention aux politiques du logement, individuel et collectif, pourrait constituer un point d'application concret de stratégies visant la croissance et l'emploi. Le logement constitue une priorité sociale absolue au sein de la région, se révèle de nature à fortement stimuler la croissance économique et l'emploi grâce à son impact sur l'économie locale. Une telle attention pousserait à créer des cadres juridiques incitatifs et à mobiliser une épargne interne importante. Cette dernière pourrait être complétée par une épargne externe sur base notamment de formules nouvelles liées à l'épargne des migrants dans les pays européens, à l'étude dans certains pays du sud de l'Europe. Donner priorité au logement serait aussi une contribution majeure au rétablissement de la confiance dans la région et une formidable réponse au défi de la reconstruction dans une situation de *post-conflit* et de consolidation de la paix ;
- *un examen urgent des conséquences économiques de la violence au sein de la région*. Pour répondre davantage à ce défi de *post conflit*, il convient de mener avec urgence une évaluation complémentaire. Il découle avec force en effet du présent examen que les conséquences des événements du 11 septembre ne sont que l'une des dimensions du contexte dans lequel opèrent les économies de la région et



# EUROMED REPORT

---

Edition no 50

26 juin 2002

en explique les difficultés. La situation de conflit qui prévaut y joue un rôle a priori considérable, lequel doit fait l'objet d'un examen attentif dans les meilleurs délais.

\*\*

\*

*Note pour cette édition du "Euromed Report":*

Les conclusions préliminaires du présent Document des services de la Commission ont été présentées à la réunion euro-méditerranéenne des ministres des Affaires étrangères des 22 et 23 Avril à Valence, puis ont été discutées en détail et débattues lors du Séminaire des experts gouvernementaux sur la Transition Economique des 18 et 19 juin 2002 à Bruxelles.

Le résumé et les conclusions du Séminaire des experts gouvernementaux sur la transition économique organisé les 18 et 19 juin à Bruxelles ont été publiés dans le Euromed Report n° 50.

([http://europa.eu.int/comm/external\\_relations/euromed/publication.htm](http://europa.eu.int/comm/external_relations/euromed/publication.htm)).